

Lutte constitutionnelle



Auteur: Guillermo Alvarado

Une lutte ardue s'annonce au Chili à partir du 5 juillet. La date marque la fin des travaux et la dissolution de l'Assemblée constituante. Le grand but: l'adoption de la Loi des lois lors du plébiscite du 4 septembre.

Il s'agit de laisser derrière la Constitution imposée par la dictature d'Augusto Pinochet, qui a duré du 11 septembre 1973 au 11 mars 1990, et qui a jeté les bases de l'installation de gouvernements néolibéraux.

La lutte pour le référendum, où le vote sera obligatoire, s'annonce difficile, car les secteurs des affaires, la droite politique et les grands médias ont mené une campagne visant à semer la confusion dans les différents secteurs de la société, les incitant à désapprouver la nouvelle Constitution.

Paradoxalement, une grande confusion règne au sein des communautés indigènes, qui font partie de celles qui ont le plus à gagner du changement de ce que l'on appelle la loi des lois.

Cela a été confirmé par plusieurs constituants représentant les peuples indigènes, dont Elisa Loncón, de la région métropolitaine, et Adolfo Millabur, de Bio Bio, cités par le journal chilien El Mostrador.

"Les communautés du sud ont des doutes légitimes sur la nouvelle constitution, et l'on perçoit que le récit négatif qui a été installé dès le début a généré de l'incertitude", a déclaré Adolfo Millabur.

Au moins 50 articles traitent des droits et garanties des peuples autochtones, tels que la restitution des terres, le principe de plurinationalité, la création d'autonomies territoriales, les sièges réservés dans les organes collégiaux et les systèmes de justice ancestraux.

L'ancienne présidente de la commission constituante, Elisa Loncón, a reproché au gouvernement de Sebastián Piñera de ne pas avoir informé correctement les communautés autochtones. Il y a un manque d'éducation civique, a-t-elle ajouté.

D'une manière générale, il reste beaucoup à faire pour que l'option "J'approuve" l'emporte le 4 septembre, mais encore plus parmi les peuples autochtones qui ont traditionnellement été en marge des grandes décisions nationales, parce que c'est ce que les politiciens conservateurs voulaient qu'ils fassent.

Sur la population totale du pays sud-américain, 12,8 % font partie d'une communauté ancestrale, soit quelque 2 millions 286 mille personnes, la plupart concentrées dans la région métropolitaine et dans l'Araucanie.

Jusqu'à aujourd'hui, leur identité, leur culture, leur histoire et leurs traditions sont restées en dehors du cadre constitutionnel, ce qui limite de diverses manières l'exercice de leurs droits, une anomalie qui doit cesser.

<https://www.radiohc.cu/fr/especiales/comentarios/292046-lutte-constitutionnelle>



Radio Habana Cuba